



DÉCLARATION

94/5

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ROY MACLAREN,
MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,
AU DÉJEUNER CANADIEN

DAVOS (Suisse)
Le 29 janvier 1994

Je me joins à l'ambassadeur Roy¹ pour vous accueillir au 8^e Déjeuner canadien annuel à Davos. Je veux aussi saluer nos co-hôtes de ce déjeuner - les gouvernements de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, ainsi que les dirigeants de plusieurs sociétés canadiennes qui reçoivent leurs propres invités. Nous apprécions leur coopération.

Le Déjeuner canadien est devenu une tradition, que je suis heureux de contribuer à maintenir. Mais je vais abandonner un élément de cette tradition en vous livrant une brève allocution qui résume l'évolution de la situation commerciale internationale et les priorités du gouvernement du Canada.

Les récentes conférences de Davos ont montré à l'évidence que nous vivons dans une économie globale de plus en plus interdépendante. Une quasi-révolution dans les technologies des transports, des télécommunications et de l'informatique estompe rapidement la distinction entre les économies nationales et internationale. La capacité du Canada de continuer à attirer les industries et les emplois à haute spécialisation et à forte valeur ajoutée de demain dépendra directement de notre positionnement dans cette nouvelle économie planétaire. En d'autres termes, toute stratégie de croissance intérieure doit, presque par définition, être une stratégie d'exportation.

Mais le processus d'intégration globale, qui rend les liens commerciaux et économiques si essentiels à notre future prospérité, rend aussi toujours plus complexe l'environnement dans lequel nous devons poursuivre nos objectifs. Par le passé, le Canada a eu la chance de s'allier aux grandes puissances économiques du monde - d'abord la Grande-Bretagne puis les États-Unis - qui nous ont donné un certain degré d'influence internationale et d'accès aux marchés que notre taille limitée ne nous aurait autrement pas permis d'obtenir. Mais, aujourd'hui, on retrouve non plus une mais trois superpuissances économiques; et on assiste à un grand rééquilibrage du pouvoir économique de l'Atlantique vers le Pacifique. La façon dont nous édifions les institutions et les mécanismes de demain et les moyens que nous prenons pour éviter les problèmes potentiels constituent peut-être la question la plus importante qui soit posée à la communauté internationale - une question qui nous intéresse tout particulièrement en tant que nation tributaire du commerce extérieur. La gestion de notre relation cruciale avec les États-Unis est certes d'une importance primordiale, mais nous courons le risque tout aussi grand de nous retrouver coincés entre des blocs commerciaux rivaux.

Et les règles du jeu ne cessent d'être radicalement modifiées. On peut de plus en plus justement dire que la politique économique internationale remplace la politique commerciale. Des

¹ M. Jacques S. Roy est l'ambassadeur du Canada en Suisse.

domaines de compétence et de politique depuis longtemps considérés comme essentiellement nationaux font de plus en plus souvent l'objet de négociations et de décisions internationales. En plus de tenir compte des droits de douane et des pratiques de subventionnement des exportations, les secteurs public et privé doivent maintenant traiter de politique d'investissement, de propriété intellectuelle, de politique de concurrence et de R-D [recherche-développement]. Même les programmes sociaux, qui étaient la chasse gardée des gouvernements nationaux, sont maintenant mis sous le microscope du négociateur commercial ou, à tout le moins, réaménagés sous les pressions inexorables du marché international. Tout comme le Canada ne peut se permettre d'ignorer ces politiques commerciales et économiques de plus en plus englobantes, nous ne pouvons nous permettre de nous exposer volontairement aux décisions unilatérales des autres.

Ce qui m'amène au grand défi des politiques commerciales et économiques du Canada à la fin du XX^e siècle, à savoir comment promouvoir nos intérêts nationaux dans un monde où les économies sont de plus en plus intégrées et où les institutions internationales ont de la difficulté à maintenir le pas. La réponse me semble largement passer par l'élaboration d'une politique commerciale plus indépendante, plus souple et mieux focalisée, qui repose sur une évaluation stratégique de nos intérêts économiques.

Sans expliquer cette politique en détail, je voudrais vous dire quels devraient être, à mon avis, nos trois objectifs stratégiques. Premièrement, nous devrions commencer à mieux cibler nos priorités économiques globales. L'Europe reste un marché central pour bien des exportations canadiennes, et une source importante de capitaux d'investissement. Nous continuerons donc à développer soigneusement nos marchés outre-Atlantique. Il est évident que le marché des États-Unis et la bonne gestion des relations commerciales avec notre voisin sont essentiels à notre future prospérité économique. Toutefois, les plus forts taux de croissance et les débouchés commerciaux les plus prometteurs se trouvent dans l'hémisphère occidental, en Amérique latine et, surtout, dans la région en bordure du Pacifique.

Comment pouvons-nous améliorer notre accès à nos marchés traditionnels tout en développant activement nos liens économiques avec les marchés d'outre-mer à forte croissance? Nous entendons d'abord veiller à ce que la nouvelle Organisation mondiale du commerce [OMC] entreprenne rapidement ses travaux. L'OMC est une proposition canadienne qui vient compléter le système d'échanges et de paiements de l'après-guerre dans la meilleure tradition de notre politique étrangère. Nous encouragerons activement la communauté internationale à poursuivre l'élaboration d'un programme de travail prospectif qui

reflète les intérêts canadiens ainsi que les nouveaux problèmes posés par une intégration globale plus poussée - surtout les rapports entre le commerce et l'environnement, et la possibilité de remplacer les régimes antidumping par la politique de concurrence. Nous encouragerons tout aussi activement la recherche de moyens permettant à l'OMC, à la Banque mondiale et au FMI [Fonds monétaire international] de coordonner leurs efforts en vue de réaliser des objectifs de politique complémentaires. Et nous encouragerons activement l'accession rapide et sérieuse de la Chine, de Taïwan et de la Russie à la nouvelle structure de droits et d'obligations enchâssée dans le GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] et dans l'OMC.

L'Accord de libre-échange nord-américain [ALENA], proclamé récemment, peut aussi contribuer à élargir nos possibilités d'exportation, mais seulement s'il reste fondamentalement ouvert à de nouveaux partenaires qui seront disposés à se conformer à ses principes, qui adopteront une attitude constructive à l'égard de l'établissement de règles internationales et qui pourront instaurer un meilleur équilibre dans un accord commercial où les États-Unis gardent une position de prédominance.

Nous ne voulons pas d'un ALENA qui se referme sur lui-même, pour se transformer en une sorte de bloc à l'idéologie continentaliste et protectionniste. Pour cette raison, nous devons, à mon avis, concentrer nos efforts sur la question de l'adhésion à cet Accord et souligner son importance comme moyen de renforcer les relations commerciales et les investissements, non seulement sur notre continent, mais aussi de l'autre côté du Pacifique avec les pays asiatiques qui sont prêts pour un partenariat économique global.

Mais l'OMC et l'ALENA ne sont pas les seuls moyens dont dispose le Canada pour élargir ses relations commerciales au-delà de l'Amérique du Nord. Une autre méthode pourrait consister à explorer les possibilités de négocier des accords de libre-échange bilatéraux avec certains pays en bordure du Pacifique. À cet égard, notre participation à l'ALE [Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis] et maintenant à l'ALENA peut devenir un grand atout pour notre compétitivité dans le monde, en encourageant de plus grandes économies d'échelle, une spécialisation plus poussée et une productivité accrue. Pour y parvenir, cependant, il est essentiel que nous considérions notre base nord-américaine, non pas comme un bouclier nous protégeant de la concurrence internationale, mais comme un tremplin nous permettant de prendre place dans une économie planétaire en rapide expansion.

Le deuxième volet de cette manière plus stratégique d'envisager la politique commerciale consisterait à trouver des moyens de cibler plus efficacement les programmes et les ressources du

gouvernement afin d'aider les sociétés canadiennes à devenir des partenaires internationaux encore plus prospères. Le gouvernement se préoccupe tout particulièrement du rôle joué par les petites et moyennes entreprises qui ont le potentiel de devenir des moteurs de croissance dans l'avenir, mais à qui manquent souvent la masse critique, les ressources financières ou la compétence technique qui leur permettraient de s'implanter sur les marchés étrangers. En collaboration avec le ministre de l'Industrie, j'ai entrepris un examen complet de cette question pour faire en sorte que nos petites et moyennes entreprises disposent des outils et du climat dont elles ont besoin pour être concurrentielles. Le financement des exportations et des entreprises, la fourniture de renseignements sur les marchés, la coordination des programmes gouvernementaux et la mise en commun des ressources du secteur privé sont toutes des questions qui sont à l'ordre du jour. En adoptant à l'égard de l'expansion du commerce une attitude qui soit plus influencée par le marché, en considérant le gouvernement comme une entité qui facilite le commerce plutôt qu'il ne le dirige, nous pouvons utiliser les signaux du marché pour nous aider à fixer nos véritables priorités commerciales.

Enfin, nous devons établir un climat économique national propice à une croissance fondée sur les exportations. Il est devenu banal de dire que la démarcation entre les questions nationales et internationales s'estompe de plus en plus. De même, la distinction entre les instruments de politique nationale et ceux de politique commerciale est dans bien des cas dénuée de sens. Il faut revoir les politiques sur la réglementation et la fiscalité qui entravent inutilement les secteurs d'exportation; il faut aussi réexaminer les systèmes et les restrictions qui font obstacle aux investissements internationaux constructifs. À mesure que l'économie mondiale devient de plus en plus ouverte, le Canada sera inévitablement exposé à des courants d'investissements plus importants et plus fluides. Nous devons faire en sorte que notre pays puisse attirer les investissements étrangers de haute qualité qui nous permettront de profiter des transferts de technologie, de nous approvisionner, en matériaux et en compétences, aux marchés planétaires et de rester au centre des relations et des alliances internationales.

Pourtant la vraie solution pour encourager les investissements productifs serait de réduire les déficits gouvernementaux. Ce n'est que grâce à une responsabilité financière accrue que nous pourrions réduire les pressions exercées sur les taux d'intérêt et de change, supprimer l'obligation d'augmenter encore les impôts et contribuer à rétablir la confiance des entrepreneurs et des investisseurs. La réduction du déficit, à son tour, peut ouvrir la voie à une politique monétaire moins restrictive, qui rendrait plus accessibles les capitaux nécessaires aux investissements et qui aiderait à remettre au travail les chômeurs canadiens. Pour promouvoir la croissance des exportations et la création

d'emplois bien rémunérés, nous avons besoin d'une politique économique nationale qui se préoccupe moins du présent ou du passé - canalisant les maigres ressources vers la consommation actuelle ou les dettes passées - et qui s'attache davantage à investir dans notre avenir.

Un programme commercial dynamique, tourné vers l'extérieur, est essentiel pour assurer la reprise économique et la création d'emplois. Bien que les objectifs internationaux du Canada restent les mêmes, à savoir ouvrir des marchés à forte croissance, encourager les industries à être concurrentielles à l'échelle internationale et favoriser des systèmes commerciaux réglementés, nos méthodes et notre façon de procéder devront être innovatrices pour refléter les réalités de la nouvelle économie planétaire.